

REPUBLIQUE DU BENIN

**PRESIDENCE DE LA
REPUBLIQUE**

DECRET N° 96-537 DU 26 NOVEMBRE 1996

Portant nomination et promotion

à titre exceptionnel, civil et étranger

dans l'Ordre National du Bénin du

Docteur Paul KAMBIRE

**Représentant de l'O.M.S. en fin de
Mission**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- Vu la loi n° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- Vu la loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le Décret n° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement
- Vu le Décret n° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- Vu les décrets n°s 88-337 du 29 Août 1988 et 89-221 du 15 Juin 1989 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu l'extrait du relevé des décisions prises par le Conseil des Ministres en sa séance du mercredi 30 Octobre 1996,
Après avis du Conseil de l'Ordre,

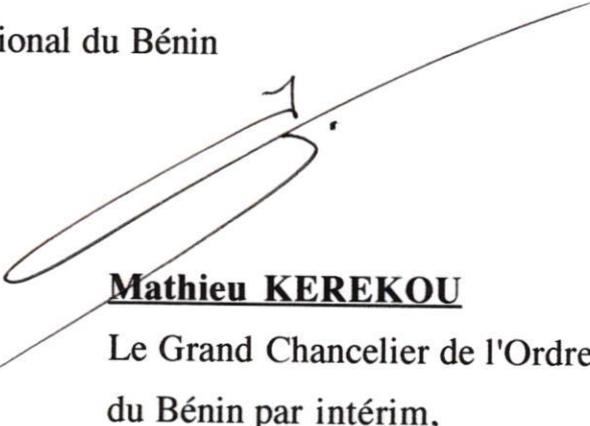
DECRETE :

Article 1er : Est nommé et promu à titre exceptionnel, civil et étranger dans l'Ordre National du Bénin au grade d'Officier pour prendre rang à partir du 07 Novembre 1996, Docteur Paul KAMBIRE, Représentant de l'Organisation Mondiale de la Santé, en fin de mission, pour le travail positif accompli au cours de sa mission.

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 26 Novembre 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maitre de l'Ordre National du Bénin



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre National
du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

AMPLIATIONS : PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - MINISTERES 18 - GCONB 40
- SGG 4 - HAAC-CES 2 - MEPR 2 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 -
IGE-CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-ENA- 3 - JORB 2 -
INTERESSE 1;